



Étude d'évaluation d'incidences Natura 2000
Réalisation d'un premier boisement pour une surface supérieure à 0,5 ha.
 (Item n°1 de l'arrêté du Préfet de région du 1^{er} décembre 2014 relatif au régime d'autorisation propre à Natura 2000)

Définition des travaux réalisés : sont concernées les surfaces changeant d'affectation en devenant forestière. On entend alors par boisement un espace occupant une superficie supérieure ou égale à 0,5 ha comportant des arbres capables d'atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres à maturité in situ, un couvert arboré de plus de 10 % et une largeur d'au moins 20 mètres (définition de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière).

IDENTITE DU DEMANDEUR :

Nom et prénom	
Adresse postale	
Téléphone	
Adresse électronique	

LOCALISATION DES TRAVAUX DE PLANTATION :

Commune	Section cadastrale	n° de parcelle	surface plantée (ha)	essence(s)

La ou les parcelles ont-elles déjà fait l'objet de travaux de plantation (1) oui non

ELEMENTS REGLEMENTAIRES (1)

Site inscrit pour la préservation du paysage: oui non

Site classé pour la préservation du paysage: oui non

Attention : les travaux en sites inscrits sont soumis à déclaration préalable et les travaux en sites classés sont soumis à autorisation préalable. Les dossiers de déclaration ou d'autorisation sont à transmettre à la Direction départementale des territoires et de la mer du département (voir coordonnées en dernière page).

Travaux annexes à la plantation :

- aménagement d'une voie forestière
- autres :

Périodes d'intervention (mois/année-période) :

Durée de l'intervention :

SITE(S) NATURA 2000 CONCERNE(S) :

		Directive (1)	
		Habitats Faune Flore	Oiseaux
Nom			
Nom			

Un contact a-t-il été pris par le pétitionnaire avec le chargé de mission du site (1) (3) : oui non

Objectif de conservation de ce(s) site(s) Natura 2000 : (1) et (2)

Habitat forestiers landes, tourbières, ... rivières et prairies humides
 autres : (préciser)

Espèces animales et végétales à préciser (plantes, oiseaux, chauve-souris, insectes,...) :

PRECISIONS SUR LES ENJEUX NATURA 2000 LIES AU PROJET : (1) et (2)

	OUI	NON
* Présence d'habitats d'intérêt communautaire ou d'espèces d'intérêt communautaire sur la zone de travaux (parcelle(s) concernée(s) par les travaux, zone d'évolution des engins, aire de stockage des matériaux ...) ou sur les parcelles contiguës.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Présence, à moins de 50 m de la zone des travaux, d'un secteur de nidification d'oiseaux pour la préservation desquels le site Natura 2000 a été désigné.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Présence, à moins de 300 m de la zone des travaux, d'une zone sensible pour les oiseaux hivernants pour la préservation desquels le site Natura 2000 a été désigné.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Présence, à moins de 50 m de la zone des travaux, d'un gîte à chauve-souris pour la préservation desquelles le site Natura 2000 a été désigné.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si au moins UN « OUI » coché => vous devez apporter les compléments nécessaires afin d'évaluer l'incidence du projet sur les espèces et habitats pour lesquels ce site a été désigné, et préciser les modalités de suppression de ces incidences (voir page suivante).

Si AUCUN « OUI » coché => projet considéré sans incidence significative sur le(s) site(s) Natura 2000 cité(s) ci-dessus. L'évaluation d'incidence est terminée, datez et signez.

Fait à, le.....
Signature du demandeur :

JOINDRE :

Une carte de localisation du projet au 1/25 000^e. Cette carte devra situer la ou les parcelles concernées par le projet par rapport au périmètre du site Natura 2000.

Un plan de localisation précis des travaux projetés sur fond de cartographie des habitats d'intérêt communautaire (2) sur lequel la zone d'évolution des engins sera également positionnée.

Un ou plusieurs schémas, plans présentant les travaux si nécessaires à la compréhension.

Le présent formulaire est à transmettre à la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) concernée par le lieu du projet de travaux (voir coordonnées en dernière page).

- (1) cocher la case concernée
- (2) les données relatives à Natura 2000 (fond cartographique, données faune et flore...) figurent sur les sites http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/Nature_Paysage.map ou sont à demander à l'opérateur du site Natura 2000 concerné (voir note ci-dessous)
- (3) coordonnées des opérateurs N2000 sur la page dédiée du site Internet de la DREAL : <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/documentations-et-contacts-a2545.html>

SUITE DE L'ETUDE D'EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

si au moins un OUI a été coché dans le questionnaire précédent relatif aux enjeux Natura 2000 liés au projet

Mesures permettant de supprimer les incidences sur les habitats ou espèces pour la conservation desquels le site Natura 2000 a été désigné:

(ex. : mise en défens de zones sensibles, période de travaux, matériel ou technique employés, maîtrise des matières en suspension lors des travaux, sensibilisation des entreprises...).

Pour faciliter la compréhension des mesures proposées, tout document détaillant les mesures ainsi que des plans et schémas peuvent être annexés au présent formulaire.

Je m'engage à respecter l'intégralité de ces mesures.

Fait à

Le

Signature du demandeur:

Contacts au sein des services de l'État en département :

Service en charge du régime d'autorisation propre à Natura 2000

<p>Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) des Côtes d'Armor Service Environnement 1, rue du Parc CS 52256 22022 SAINT-BRIEUC Cedex tel : 02 96 62 47 62 courriel : ddtm-se@cotes-darmor.gouv.fr</p>	<p>Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Finistère Service Eau et Biodiversité 2, Boulevard du Finistère 29 325 QUIMPER CEDEX tel : 02 98 76 59 55 courriel : ddtm-seb@finistere.gouv.fr</p>
<p>Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) d'Ille-et-Vilaine Service Eau et Biodiversité 12, rue Maurice Fabre CS 23167 35031 RENNES CEDEX tel : 02 90 02 31 38 courriel : ddtm-seb@ille-et-vilaine.gouv.fr</p>	<p>Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Morbihan Service Eau Nature et Biodiversité 11, Bouvelard de la Paix BP 508 56019 VANNES CEDEX tel : 02 97 68 21 79 courriel : ddtm-sbef-nfc@morbihan.gouv.fr</p>